

PREPARATION ET REDUCTION DES RISQUE DE CATASTROPHES POLITIQUE





MALAWI

Photo : Il Maestro e Margherita

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
--------------	---

Pourquoi se concentrer sur la PC/RRC	6
--------------------------------------	---

Cadre Théorique	8
-----------------	---

- Définitions clés
- Étapes clés
- Chronologie des événements

La position de COOPI sur la PC/RRC : concepts clés	15
--	----

COOPI en action	19
-----------------	----

Bibliographie	40
---------------	----

Liste des acronymes	43
---------------------	----

AUTEURS ET REMERCIEMENTS

COORDINATION :

Sara Baroud, Responsable du Département Développement et Connaissances
Ben Bartlett, Coordinateur du Département Développement et Connaissances

ÉLABORATION :

Tabata Fioretto, Conseillère PC/RRC
Maria Petrosino, Conseillère senior en Qualité des Programmes
Avec le soutien de Claudia Cencini, Assistante MEAL et Qualité des Programmes

REMERCIEMENTS :

Nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à l'ensemble du personnel du siège et des bureaux pays ayant contribué aux différentes phases de ce travail. La rédaction du présent document n'aurait pas été possible sans l'intérêt et l'engagement actif du Directeur de COOPI, Ennio Miccoli.

DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE INTERNES À L'ORGANISATION :

- Localisation (Policy, 2024)
- Eau, hygiène et assainissement (Lignes directrices, 2022)
- Protection contre l'Exploitation et les Abus sexuels (Lignes directrices, 2019)
- L'éducation en situations d'urgence (Lignes directrices, 2018)
- Sécurité Nutritionnelle (Policy, 2017)
- Protection (Policy, 2016)
- Genre (Policy, 2015)
- Sécurité Alimentaire et Moyens de Subsistance (Lignes directrices , 2022)
- Environnement et réduction du risque de catastrophes (Policy, 2013)
- Enfance (Policy, 2011)
- Responsabilité sociale d'entreprise (Policy, 2011)

Projet graphique : Gruppo Egeo srl

Photo de couverture : Bolivie, ph. Andrea Ruffini

Date de publication : Février 2026

Introduction



COOPI – Cooperazione Internazionale est une organisation humanitaire qui œuvre depuis plus de 60 ans à l'éradication de toutes les formes de pauvreté et de discrimination, en soutenant les communautés touchées par les conflits, les crises socio-économiques et les catastrophes naturelles afin de favoriser leur relèvement et leur stabilité à long terme. Présente dans 33 pays en Afrique, au Moyen-Orient, en Amérique latine et dans les Caraïbes, COOPI gère actuellement plus de 250 projets humanitaires atteignant près de 7 millions de personnes dans le monde. Animée par l'engagement, la passion et le professionnalisme de son personnel, COOPI travaille sans relâche à l'amélioration des conditions de vie des communautés qu'elle sert, à travers des interventions d'urgence, de reconstruction et de développement à long terme visant à réduire l'écart entre les zones les plus riches et les plus défavorisées de la planète.

Conformément à son mandat organisationnel, les programmes de Préparation aux catastrophes (PC) et de Réduction des risques de catastrophes (RRC) de COOPI assurent la continuité entre **urgence, relèvement et reconstruction**. Ils englobent l'ensemble des actions relevant de la gestion des risques de catastrophes (GRC), à savoir la **prévention, la préparation à la réponse, la réponse, le relèvement et la reconstruction**, avec pour objectif final de réduire les pertes humaines et la souffrance, et de renforcer les capacités des systèmes, des communautés et

des individus (en particulier les plus vulnérables) à se relever et à prospérer pour un avenir meilleur, en atteignant la paix, la stabilité et la résilience.

Les efforts de COOPI en matière de PC/RRC visent à **renforcer les connaissances et les capacités** aux **niveaux macro, méso et micro** – en ciblant les institutions, les structures, les communautés et les individus – afin de mieux anticiper, se préparer, réduire et résister aux impacts des catastrophes (en particulier celles d'origine naturelle), à court, moyen et long terme. Fondées sur des évaluations rigoureuses des besoins et des risques, ainsi que sur **l'intégration systématique des principes d'âge, de genre, de diversité et de protection**, les interventions de COOPI en matière de PC/RRC ont pour ambition de ne laisser personne de côté, en garantissant des résultats équitables pour l'ensemble des communautés, y compris les ménages et personnes les plus vulnérables. Des compétences techniques solides, des partenariats stratégiques et un accent mis sur l'utilisation des technologies et de l'innovation garantissent que les interventions de COOPI en matière de PC/RRC soient fondées sur des données probantes et guidées par des éléments factuels, en visant les meilleurs résultats possibles et des impacts durables.

Ce document présente la position de COOPI en matière de PC/RRC, met en avant ses stratégies opérationnelles et illustre des bonnes pratiques issues de plusieurs bureaux pays.

Pourquoi se concentrer sur la PC/RRC



6

Le nombre de catastrophes recensées¹ a été multiplié par cinq au cours des 50 dernières années, une tendance en partie attribuée au changement climatique induit par l'homme². Cette tendance est appelée à se poursuivre³. Au cours de la dernière décennie, en moyenne 175 millions de personnes par an ont été affectées par des catastrophes provoquées par des aléas naturels⁴, dont 26 millions ont été déplacées⁵. En effet, le nombre de catastrophes et d'aléas naturels enregistrés dans le monde est passé de 387 en 2022 à 399 en 2023, avec une augmentation du nombre de décès de 56,000 (30,704 en 2022 et 86,473 en 2023) en une seule année.

L'augmentation de la fréquence et de la gravité des catastrophes est étroitement liée au changement climatique, identifié comme un facteur clé dans l'aggravation des phénomènes climatiques (sécheresses, vagues de chaleur extrême, incendies, etc.), météorologiques (tempêtes tropicales, cyclones,

etc.) et hydrologiques (inondations, glissements de terrain, etc.). Les catastrophes ne doivent pas être envisagées uniquement en termes de pertes humaines et de destructions matérielles, mais aussi comme des **indicateurs critiques de vulnérabilités structurelles profondément enracinées dans les sociétés**. Beaucoup de catastrophes trouvent en effet leur origine dans des cadres réglementaires inadéquats, des systèmes de gouvernance faibles ou des pratiques de gestion foncière déficientes – autant de facteurs appelant à des actions pour réduire les risques futurs et renforcer la résilience. Les menaces cycliques et les aléas naturels demeurent largement **non atténués et mal gérés** – leurs effets, combinés à l'insécurité, aux conflits, à la dégradation des terres, à la croissance démographique rapide, à l'épuisement des ressources et aux inégalités sociales, aggravent encore davantage les conditions déjà précaires dans lesquelles les populations vulnérables peinent à faire face.

¹ ONU, 2016. Définition officielle de la catastrophe : Une perturbation grave du fonctionnement d'une communauté ou d'une société à n'importe quelle échelle, due à des événements dangereux interagissant avec des conditions d'exposition, de vulnérabilité et de capacités, entraînant une ou plusieurs des conséquences suivantes : pertes et impacts humains, matériels, économiques et environnementaux.

² WMO, 2006.

³ UNDRR, 2023.

⁴ EM-DAT.

⁵ IDMC, 2024.

À l'échelle mondiale, **ce sont les populations les plus vulnérables qui subissent les impacts les plus graves des aléas naturels**, les pays les plus pauvres du Sud étant confrontés à des pertes humaines et matérielles disproportionnées. Les données montrent que l'Europe et l'Afrique, bien qu'ayant connu presque le même nombre d'aléas naturels en 2023 (60 et 61 événements respectivement), ont enregistré des résultats très différents – l'Europe a compté au total 2,2 millions de personnes affectées et 162 décès (0,2% de l'impact mondial en termes de mortalité), contre 12,5 millions de personnes affectées et 21 304 décès en Afrique (24,6% de l'impact mondial). Cette différence marquée illustre le **coût humain disproportionné supporté par les pays les plus pauvres**, qui manquent souvent de préparation, de capacités et de ressources pour faire face efficacement aux catastrophes. Cela souligne également l'importance cruciale de sensibiliser, de renforcer la préparation et d'améliorer les infrastructures pour construire la résilience. En milieu urbain, l'urbanisation non planifiée, combinée à une croissance démographique rapide et à l'absence générale de régulation et d'infrastructures adéquates, accroît considérablement les risques liés aux catastrophes, exposant davantage les **populations urbaines** – qui représentaient 55,3% de la population mondiale en 2018, un chiffre qui devrait atteindre 60% d'ici 2030 – et rendant leur protection plus difficile.

Les impacts des catastrophes sont en réalité étroitement liés aux vulnérabilités des communautés – notamment parce que les personnes vivant dans une extrême pauvreté ou vulnérabilité dépendent fortement des ressources naturelles pour leur logement, leurs moyens de subsistance et leur survie quotidienne. La vulnérabilité est liée à des facteurs tels que le genre, l'âge, le handicap, l'origine ethnique, le statut socio-économique, l'orientation sexuelle, etc. – chacun influençant la capacité d'un ménage ou d'un individu à faire face à une catastrophe et à s'en remettre. **Les femmes, les filles, les personnes âgées, les personnes handicapées et les membres de minorités sont souvent confrontés à des risques accrus lors des catastrophes, en raison des inégalités structurelles et des désavantages sociaux.** Les femmes et les filles, par exemple, sont affectées de manière disproportionnée en raison de leur rôle dans

la société, ce qui influence leur accès à l'information et aux ressources, tandis que les personnes handicapées subissent les effets de l'exclusion sociale et disposent d'un accès limité aux mesures de préparation aux catastrophes. **Les personnes déplacées** vivent souvent dans des environnements précaires – bâtiments inachevés, camps ou établissements informels – et font face à des barrières linguistiques et culturelles limitant leur accès aux informations essentielles sur la réduction des risques et la préparation.

COOPI comprend la nature dynamique et évolutive des défis mondiaux et s'engage à mettre en œuvre des programmes pertinents et adaptatifs, capables de répondre à l'évolution des contextes. **Cela inclut un renforcement continu des actions de PC et de RRC, à travers des initiatives spécifiques ou des programmes intégrés et multisectoriels – tous nécessitant des approches ciblées et inclusives.** Forte de sa longue expérience dans les initiatives de gestion environnementale et de l'aménagement du territoire, COOPI reconnaît la nécessité d'investir dans une nouvelle politique de PC/RRC plus ambitieuse – tout en maintenant l'accent sur les activités de réduction des risques, cette nouvelle politique **met en évidence l'importance des efforts de préparation, afin de soutenir les communautés et les autorités locales dans la réduction des impacts des catastrophes potentielles.**

Au fil des années, l'organisation a affiné ses méthodologies d'intervention en matière de prévention, préparation à la réponse, réponse, relèvement et reconstruction, dans des contextes ruraux, urbains et périurbains, afin de mieux cibler les communautés, ménages et individus les plus vulnérables. Guidée par le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes 2015–2030, COOPI promeut des processus de PC/RRC inclusifs qui impliquent activement les principales parties prenantes, notamment la société civile, les autorités, le secteur privé, les centres de recherche et les médias – en plaçant les communautés au cœur de ces efforts. **L'objectif général de COOPI en matière de PC/RRC est de promouvoir une gestion durable des risques et de favoriser des processus de bonne gouvernance.**

Cadre théorique

8



L'importance mondiale de la Préparation aux catastrophes (PC) et de la Réduction des risques de catastrophes (RRC) a considérablement augmenté au sein des cadres politiques internationaux depuis les années 1960, et plus particulièrement au cours de la dernière décennie, suite à l'adoption de l'Accord de Paris, du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Ces accords historiques ont mis en lumière l'urgence d'adopter des approches coordonnées et intégrées de la gestion des risques de catastrophes, plaçant la PC/RRC au cœur des stratégies des gouvernements, des institutions et du secteur de l'aide dans son ensemble, afin d'atteindre un développement durable et de faire face aux risques croissants liés au changement climatique, aux aléas naturels et à d'autres défis mondiaux persistants. La communauté

internationale a en effet reconnu de manière croissante que la préparation aux catastrophes, la réduction des risques et le renforcement de la résilience sont non seulement **essentiels pour réduire les impacts des catastrophes, mais également pour atteindre des objectifs à long terme en matière de développement durable, de lutte contre la pauvreté et d'adaptation au changement climatique.**

L'adoption de ces cadres par le secteur de l'aide a accéléré l'intégration des stratégies de PC/RRC dans les programmes humanitaires et de développement, catalysant un tournant vers des approches plus proactives et fondées sur la gestion des risques. Pour COOPI, cet élan constitue (et continue de constituer) une opportunité majeure pour renforcer progressivement ses opérations en alignant ses programmes sur les meilleures pratiques et standards internationaux.

DÉFINITIONS CLÉS

Conformément à la compréhension plus large de la communauté humanitaire, et en particulier à celle du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (United Nations Office for Disaster Risk Reduction, UNDRR), COOPI définit les **catastrophes** comme des « perturbations graves du fonctionnement des communautés ou des sociétés, entraînant d'importantes pertes et impacts humains, matériels, économiques ou environnementaux, qui dépassent la capacité de la communauté affectée à y faire face avec ses propres ressources ». Les catastrophes ne sont donc pas perçues uniquement comme des événements ponctuels et aigus provoquant des souffrances immédiates, mais comme **des phénomènes complexes aux impacts étendus** sur divers aspects de la vie. Elles affectent les individus, les ménages et les communautés à moyen et long terme, perturbant les systèmes sociaux, la stabilité économique et l'environnement. Elles se caractérisent par l'ampleur et la gravité de leurs impacts, ainsi que par les défis qu'elles posent à la capacité des communautés touchées à y répondre.

Pour prévenir et répondre aux catastrophes et à leurs effets, **l'approche de COOPI en matière de résilience face aux catastrophes englobe la RRC, la GRC et la PC**. L'UNDRR définit la **RRC** comme un ensemble d'actions visant à « prévenir de nouveaux risques, réduire les risques existants et gérer les risques résiduels » ; la RRC vise donc à identifier les facteurs qui contribuent aux risques de catastrophes (qu'ils soient environnementaux, sociaux, économiques ou politiques) et à les traiter à travers des politiques, des pratiques et des stratégies visant à réduire le potentiel de dommages liés aux catastrophes. En mettant l'accent sur le renforcement de la résilience, les actions de RRC permettent aux communautés non seulement de résister aux catastrophes, mais aussi de se relever et de continuer à prospérer face à l'adversité. La RRC est appliquée dans le cadre plus large de la **GRC**, définie par l'UNDRR comme « l'application de politiques et stratégies de RRC pour prévenir de nouveaux risques, réduire les risques existants et gérer les risques résiduels ». Autrement dit, la GRC englobe l'ensemble des actions nécessaires pour gérer les catastrophes

(y compris, mais sans s'y limiter, celles liées à la RRC), couvrant ainsi la **prévention**, la **préparation**, la **réponse**, la **reprise** et la **reconstruction** post-catastrophes, tout en « contribuant au renforcement de la résilience et à la réduction des pertes liées aux catastrophes ». D'autre part, la **PC**, bien qu'elle constitue un élément essentiel à la RRC et de la GRC, vise à garantir qu'en cas de catastrophe, les communautés soient prêtes à agir de manière efficace et efficiente. L'UNDRR définit la préparation à la réponse comme « les connaissances et les capacités des gouvernements, des institutions, des organisations, des communautés et des individus à anticiper efficacement, à répondre et à se relever





10

des impacts de catastrophes probables, imminentes ou en cours » ; les actions de PC « consistent donc à développer les capacités nécessaires pour gérer efficacement et rapidement tous types d'urgences et assurer une transition ordonnée entre la réponse et la reprise durable ». Le concept de **préparation à la réponse** repose sur une **analyse solide des risques de catastrophes** et sur de bons liens avec les **systèmes d'alerte précoce** (SAP), y compris des activités telles que la planification d'urgence, le stockage de matériel et de fournitures, l'élaboration de mécanismes de coordination, les plans d'évacuation, l'information du public, ainsi que la formation et les exercices sur le terrain, qui doivent être soutenus par des capacités institutionnelles, juridiques et budgétaires formelles. Le terme connexe **disposition** décrit la capacité à répondre rapidement et de manière appropriée lorsque cela est nécessaire⁶.

L'**Action précoce**, en outre, fait référence aux actions entreprises pour réduire les impacts humanitaires d'un aléa prévu *avant* qu'il ne survienne ou avant que ses effets les plus graves ne se fassent sentir.

Dans le contexte de la RRC, de la GRC et de la PC, l'action précoce se concentre sur la prévision et la préparation à des scénarios de catastrophe spécifiques, à partir d'informations prévisionnelles ou d'alertes précoces indiquant quand, où et comment l'événement pourrait se produire⁷. Cela implique l'identification et la réduction des risques en amont, en utilisant les données disponibles pour déclencher des actions préalablement convenues afin de réduire la vulnérabilité et d'aider les communautés à s'adapter aux chocs potentiels. En d'autres termes, **l'action précoce est une composante essentielle de la PC, car elle garantit que les ressources, les plans et les actions soient en place avant qu'une catastrophe ne se produise**, plutôt que de réagir uniquement lorsque les impacts sont déjà ressentis.

En choisissant d'aborder les catastrophes à travers le prisme de l'action précoce/PC/RRC, COOPI vise à **aider les communautés** à agir efficacement et rapidement en matière de prévention des catastrophes, de préparation à la réponse, de relèvement et de reconstruction.

⁶ UN, 2016.

⁷ IFRC Anticipation Hub.

ÉTAPES CLÉS

Depuis les années 1960, diverses initiatives mondiales ont été promues pour sensibiliser au changement climatique, à ses impacts environnementaux et à la nécessité de mettre en œuvre des mesures d'adaptation et d'atténuation afin de réduire les risques de catastrophes. Les mouvements civils environnementalistes des **années 1960** ont attiré une grande attention sur les défis environnementaux croissants et sur l'importance de préserver les écosystèmes pour garantir un avenir durable. En **1988**, l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU) a approuvé la création du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) afin de « se concentrer précisément sur l'adaptation sociale au changement climatique »⁸. Depuis, le GIEC publie régulièrement des rapports d'évaluation⁹ sur les bases scientifiques du changement climatique, ses impacts, les risques futurs, ainsi que les options d'adaptation et d'atténuation ; ces rapports sont particulièrement pertinents pour la programmation en matière de PC et de RRC, car ils offrent des informations précieuses sur les conditions climatiques actuelles.

En **1992**, la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (également appelée **Earth Summit**), tenue à Rio de Janeiro, a mis l'accent sur le développement durable ; elle a introduit l'**Agenda 21**, un plan d'action global promouvant la santé humaine, des établissements humains adéquats, l'intégration des considérations environnementales dans les décisions de développement, la lutte contre la déforestation et la gestion des écosystèmes fragiles. Cette initiative a jeté les bases de discussions plus larges sur la dégradation de l'environnement et les effets du changement climatique.

Le **Protocole de Kyoto**, lancé en **1997** lors de la troisième **Conférence des Parties (COP3)** de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Kyoto,

constitue une autre étape clé. Il a concrétisé la CCNUCC en engageant les pays industrialisés et les économies en transition à limiter et à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)¹⁰ sur la base d'objectifs individuels convenus. Selon le principe des « responsabilités communes mais différenciées et des capacités respectives », le protocole reconnaissait que les économies les plus riches portaient la responsabilité principale des niveaux actuels élevés d'émissions de GES¹¹. Malheureusement, aucune cible contraignante n'a été imposée aux économies émergentes comme la Chine ou le Brésil, et certains pays riches (dont les États-Unis, le Canada et la Russie) ont choisi de ne pas accepter d'objectifs d'émissions. Bien que le Protocole de Kyoto n'ait pas atteint ses objectifs, il a représenté une première étape significative dans les efforts mondiaux visant à lutter contre le changement climatique et à en atténuer les effets.



⁸ Faire face aux impacts d'une crise climatique désormais irréversible signifie reconnaître « l'importance des interactions entre les changements environnementaux et la mondialisation » ainsi que la nécessité « d'intégrer la dimension culturelle » dans le travail d'adaptation aux impacts du changement climatique.

⁹ GIEC, 2023.

¹⁰ Les pays signataires s'engagent à réduire les émissions de polluants tels que le dioxyde de carbone, le méthane, le protoxyde d'azote, les hydrofluorocarbures, les perfluorocarbures et l'hexafluorure de soufre d'un montant d'au moins 5 % par rapport aux émissions enregistrées en 1990 – considérée comme l'année de référence – pendant la période 2008-2012.

¹¹ Au cours de la première période d'engagement (2008-2012), 37 pays industrialisés, économies en transition et la Communauté européenne se sont engagés à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 5 % en moyenne par rapport aux niveaux de 1990. Lors de la deuxième période d'engagement, les Parties se sont engagées à réduire les émissions de GES d'au moins 18 % en dessous des niveaux de 1990, sur la période de huit ans allant de 2013 à 2020.

Le **Cadre d'action de Hyogo (CAH)**, qui a guidé les efforts mondiaux de réduction des risques de catastrophes (RRC) de 2005 à 2015, a été suivi par l'**Accord de Paris**. Adopté lors de la COP21 en 2015, l'Accord de Paris vise à « renforcer la réponse mondiale à la menace du changement climatique, dans le contexte du développement durable et des efforts pour éradiquer la pauvreté ». Ce traité international juridiquement contraignant sur le changement climatique¹², ratifié par 196 pays, cherche à limiter le réchauffement climatique à bien en dessous de 2°C, avec des efforts pour le restreindre à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels. L'Accord de Paris représente une étape majeure dans les processus multilatéraux de lutte contre le changement climatique – c'est la première fois qu'un accord juridiquement contraignant réunit toutes les nations autour d'un engagement commun à entreprendre des actions climatiques ambitieuses et à renforcer les efforts d'adaptation. Un mécanisme clé de cet accord est l'obligation pour les pays de soumettre des Contributions déterminées au niveau national (CDN)¹³, détaillant leurs plans d'action climatique.



Aux côtés de l'Accord de Paris et coïncidant avec la fin des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), deux autres cadres fondamentaux ont été lancés en **2015** : le **Cadre de Sendai pour la RRC** et les **Objectifs de Développement Durable (ODD)**. Ces deux cadres fixent une feuille de route de 15 ans (2015–2030) et sont essentiels pour faire progresser la préparation aux catastrophes (PC), comprendre les risques de catastrophe et atteindre un développement durable. Le Cadre de Sendai pour la RRC¹⁴, adopté le 18 mars 2015 lors de la troisième Conférence mondiale des Nations Unies sur la RRC à Sendai, a marqué un changement de paradigme majeur : passer **de la gestion de crise à la gestion des risques**. Il définit **7 cibles** et **4 priorités d'action** :

- 1 Comprendre les risques de catastrophe ;
- 2 Renforcer la gouvernance des risques de catastrophe ;
- 3 Investir dans la PC/RRC pour renforcer la résilience ;
- 4 Renforcer la préparation aux catastrophes pour une réponse efficace / Reconstruire Mieux (Build Back Better) pendant les phases de relèvement, de réhabilitation et de reconstruction.

Le résultat attendu du Cadre de Sendai est une réduction substantielle des risques de catastrophes et des pertes en vies humaines, en moyens de subsistance, en santé, ainsi que des pertes économiques, physiques, sociales, culturelles et environnementales subies par les individus, les entreprises, les communautés et les pays.

¹² A été adopté par 196 Parties lors de la COP21 (Conférence des Parties) à Paris, le 12 décembre 2015, et est entré en vigueur le 4 novembre 2016. i

¹³ Les pays sont invités à communiquer les mesures prises pour réduire leurs GES ainsi que les actions entreprises pour renforcer la résilience et s'adapter aux impacts de l'élévation des températures.

¹⁴ UNDRR, 2015.

Parallèlement au Cadre de Sendai et à la suite de la conclusion des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'**Agenda 2030 pour le développement durable** a été adopté par l'ensemble des États membres des Nations Unies. Cet agenda a introduit 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) visant à promouvoir « la paix et la prospérité pour les peuples et la planète, tout en luttant contre le changement climatique et en œuvrant à la préservation des océans et des forêts ». Les ODD mettent en avant l'interdépendance des dimensions environnementales, sociales et économiques du développement durable, avec la durabilité comme principe fondamental. Parmi les objectifs

particulièrement pertinents pour la RRC et l'action climatique, on peut citer :

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable ;

Objectif 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;

Objectif 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables ;

Objectif 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.



ETHIOPIE

Photo : Alessandro Gandolfi

CHRONOLOGIE DES ÉVÉNEMENTS

Années 1960**Montée des mouvements
environnementalistes**

Les mouvements environnementalistes attirent l'attention sur des défis croissants tels que la dégradation des écosystèmes et la nécessité de pratiques environnementales durables, posant les bases des discussions ultérieures sur le changement climatique et la réduction des risques de catastrophes.

1998**Création du Groupe d'experts
intergouvernemental sur l'évolution du
climat (GIEC)**

Le GIEC est créé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), avec l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies, pour évaluer les bases scientifiques du changement climatique, ses impacts, ses risques et les stratégies d'adaptation, fournissant des analyses essentielles pour la PC/RRC.

1992**Conférence des Nations unies sur
l'environnement et le développement
(Earth Summit) et Agenda 21**

La Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (Earth Summit) à Rio de Janeiro introduit l'Agenda 21, un plan d'action global pour le développement durable, intégrant les considérations environnementales et les risques de catastrophes.

1997**Protocole de Kyoto**

Le Protocole de Kyoto est adopté lors de la COP3 de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) à Kyoto, engageant les pays industrialisés à limiter et réduire les émissions de gaz à effet de serre.

2000**Les Objectifs du Millénaire pour le
Développement (OMD)**

fixent des objectifs pour lutter contre des problématiques mondiales telles que la pauvreté, la faim et les maladies, à atteindre d'ici 2015.

2005**Cadre d'action de Hyogo**

Le Cadre d'action de Hyogo est mis en œuvre comme stratégie mondiale de 10 ans visant à réduire les risques de catastrophes, en mettant l'accent sur la gouvernance, la préparation et l'investissement dans le renforcement de la résilience.

2015

- Le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes est adopté lors de la troisième Conférence mondiale de l'ONU sur la RRC à Sendai. Ce cadre marque un changement d'approche : on passe de la gestion des crises à la gestion des risques. Il définit quatre priorités : compréhension des risques, gouvernance, investissement dans la résilience et préparation pour une réponse efficace.
- L'Agenda 2030 pour le développement durable (2015-2030) est adopté par tous les États membres des Nations Unies. Il introduit un cadre mondial de durabilité avec 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), et des objectifs spécifiques portant sur la résilience face aux catastrophes, l'énergie durable, les infrastructures résilientes et l'action climatique.
- L'Accord de Paris est adopté lors de la COP21. Il s'agit d'un traité juridiquement contraignant visant à renforcer la réponse mondiale au changement climatique en limitant le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C, avec des efforts pour ne pas dépasser 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels.

2016**Accord de Paris**

Entrée en vigueur de l'Accord de Paris le 4 novembre, marquant une étape majeure dans les efforts internationaux de lutte contre le changement climatique.

La position de COOPI sur la PC/RRC : concepts clés



L'approche de COOPI en matière de PC/RRC repose sur plusieurs décennies d'expérience mondiale de travail avec les communautés dans des régions diverses. L'organisation met en œuvre un large éventail d'interventions en PC/RRC – allant de la gestion des terres orientée vers la RRC, la conservation de l'environnement, les actions précoces (AP), les systèmes d'alerte précoce (SAP), au renforcement des capacités – tant dans des contextes d'urgence que de développement à long terme en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Caraïbes. COOPI s'engage fermement à aligner ses opérations sur les normes internationales et intègre systématiquement les concepts et cadres évolutifs afin de maximiser la pertinence et l'impact de ses interventions.

La vision de COOPI en matière de PC/RRC est **intégrée, multisectorielle et à plusieurs niveaux**, ancrée dans le cycle de la GRC. Cette approche globale englobe la **prévention, l'atténuation, la préparation, la réponse, le relèvement et la reconstruction**, avec pour objectif ultime l'autonomisation des communautés et le renforcement de leur résilience. Au cœur de l'engagement de COOPI se trouve une **approche communautaire**, garantissant que les communautés à risque jouent un rôle actif

dans l'identification et la prise en charge de leurs propres vulnérabilités, dans le renforcement de leur préparation et dans la conduite d'efforts locaux de réduction des risques.

En intégrant en permanence les **enseignements tirés des catastrophes passées et des expériences de terrain**, COOPI met fortement l'accent sur le **renforcement de la résilience** comme stratégie à long terme **pour réduire les vulnérabilités et renforcer les capacités des communautés**. L'objectif ultime des programmes de PC/RRC de COOPI est de **promouvoir la durabilité et la résilience, en autonomisant les individus et les communautés vulnérables pour qu'ils puissent gérer efficacement les risques et réduire leur exposition** aux aléas naturels.

Pour y parvenir, les interventions de COOPI privilégient **l'inclusivité et la participation active des communautés, ainsi que l'application systématique d'une expertise technique et d'outils innovants** – garantissant ainsi des interventions adaptées aux contextes, basées sur les besoins, efficaces et durables. Le **renforcement des structures communautaires existantes** à travers des formations ciblées, des exercices de simulation et des initiatives de renforcement des capacités

constitue donc une priorité organisationnelle. COOPI **collabore également avec les gouvernements locaux et nationaux** pour élaborer et mettre en œuvre des plans de préparation et des plans de contingence, **et avec les communautés** pour renforcer et opérationnaliser les SAP. Des **partenariats avec des institutions de recherche** renforcent encore l'impact des interventions de COOPI, garantissant que

les interventions soient guidées par les données et étayées par des preuves. En agissant sur l'ensemble du cycle de la GRC – de la préparation et la réponse au relèvement – COOPI **favorise la coordination à plusieurs niveaux**, assurant ainsi que ses programmes locaux contribuent concrètement aux efforts mondiaux de renforcement de la résilience face aux aléas naturels.

PRISE EN COMPTE TRANSVERSALE DE L'ÂGE, DU GENRE, DE LA DIVERSITÉ ET DE LA PROTECTION

16

COOPI reconnaît que le respect et la valorisation des différences individuelles sont essentiels au progrès et au développement durable. L'organisation s'engage à promouvoir l'égalité et à éradiquer toutes les formes de discrimination, y compris celles fondées sur l'âge, le genre et le handicap. COOPI reconnaît également les **défis spécifiques ainsi que le potentiel inexploité des différents groupes** au sein des communautés touchées par les catastrophes – tels que les femmes, les jeunes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées. Cette compréhension motive l'intégration systématique des **principes d'Âge, Genre, Diversité et Protection (AGDP)** dans toutes les phases du cycle de GRC. Ce faisant, COOPI veille à ce que ses interventions de PC et de RRC soient pertinentes, efficaces, durables et qu'elles ne contribuent pas à la perpétuation ou à l'aggravation des tensions, des conflits, de la discrimination, de la violence ou des abus.

Des **analyses contextuelles participatives et des évaluations des risques** guident ce processus, garantissant que les interventions reposent sur une compréhension solide des besoins des populations et qu'elles soient conçues pour répondre aux défis de tous les segments de la communauté et valoriser leur potentiel. Un **suivi participatif régulier des interventions** permet de garantir que l'action reste inclusive, impartiale et efficace, et qu'elle bénéficie à tout le monde de manière équitable. Une attention particulière est accordée aux groupes

généralement moins entendus et marginalisés, qui sont intentionnellement et activement inclus dans les **processus décisionnels clés** – par exemple, **les enfants** participent aux activités de RRC à travers des campagnes de sensibilisation dans les écoles, tandis que **les organisations de la société civile** offrent aux groupes diversifiés l'opportunité de prendre part aux activités de préparation. L'inclusion de groupes vulnérables – tels que **les enfants, les jeunes, les personnes âgées, les personnes vivant avec le VIH/SIDA et les réfugiés** – renforce davantage la participation et l'équité ; par exemple, l'engagement de COOPI pour l'inclusion des adolescents à risque dans les interventions passées de PC/RRC a contribué à la réduction du décrochage scolaire et des taux de criminalité.

En valorisant la diversité et le potentiel de tous les groupes, l'approche de COOPI renforce la cohésion sociale et favorise la résilience à long terme. L'implication active de tous les groupes de population dans la cartographie des aléas, les évaluations des risques et la planification de la réponse d'urgence favorise une prise de décision inclusive et soutient la durabilité. En définitive, l'engagement de COOPI en faveur de l'intégration transversale de l'âge, du genre, de la diversité et de la protection (AGDP) garantit que personne n'est laissé pour compte, et que chaque groupe contribue à la réduction des risques de catastrophe et en bénéficie, ce qui permet d'obtenir des résultats plus équitables et plus impactants.

RECHERCHE, PARTENARIATS ET INNOVATION

L'efficacité et la pertinence des programmes de PC et de RRC sont grandement renforcées par des éléments clés tels que la recherche, les partenariats et l'innovation. Lorsque ces aspects sont intégrés, ils peuvent considérablement améliorer les résultats des interventions.

La recherche constitue la pierre angulaire d'une **prise de décision éclairée** dans le domaine de la PC/RRC. Elle fournit les données de bases factuelles nécessaires pour évaluer les risques, les vulnérabilités et les capacités des communautés. Grâce à l'analyse de données historiques, aux évaluations de terrain et à l'utilisation de technologies avancées, la recherche permet de mieux comprendre les zones à haut risque, de mettre en évidence les vulnérabilités sous-jacentes et les dynamiques sociales, et de soutenir le développement de mesures techniques ciblées pour atténuer l'impact des aléas naturels. Par ailleurs, la recherche améliore la précision des prévisions et des systèmes d'alerte précoce, renforçant ainsi la fiabilité et l'efficacité des stratégies de préparation et de réponse.

La collaboration entre parties prenantes diverses est essentielle à la réussite des efforts de PC/RRC. **Des partenariats efficaces** entre agences gouvernementales, organisations, institutions académiques, secteur privé et communautés locales permettent de mutualiser les ressources, les expertises et les réseaux, amplifiant ainsi l'impact des interventions. Si les partenariats entre différents niveaux administratifs sont cruciaux, l'implication du secteur privé est aujourd'hui particulièrement précieuse pour accéder à des financements supplémentaires, à des expertises spécifiques et à des solutions innovantes.

L'innovation joue un rôle déterminant dans l'adaptation à l'évolution des risques de catastrophes. COOPI s'engage à tirer parti **des technologies et des approches de pointe** pour développer des solutions de PC/RRC durables et efficaces. L'organisation utilise des outils tels que la télédétection et les systèmes d'information géographique (SIG), et explore le potentiel de l'intelligence artificielle pour améliorer les systèmes d'alerte précoce, les évaluations des risques et la coordination des réponses. COOPI accorde

également une grande importance à l'intégration de **stratégies de PC/RRC adaptées aux changements climatiques** ainsi qu'aux normes internationales de construction, comme celles promues par les approches « Reconstruire en mieux / Reconstruire en plus sûr » (Build Back Better/Build Back Safer), afin de renforcer la résilience à long terme et d'assurer la durabilité des infrastructures et des solutions de logement. En adoptant l'innovation, COOPI vise à améliorer continuellement ses approches pour qu'elles restent pertinentes, efficaces et adaptables face à l'évolution des risques de catastrophes.



DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

18

La durabilité environnementale constitue une pierre angulaire des programmes de PC/RRC de COOPI, intégrée dès la phase de conception pour garantir un impact à long terme. COOPI reconnaît que l'efficacité de la réduction des risques de catastrophes dépend de la **gestion durable des ressources naturelles, de la préservation des écosystèmes et de l'adaptation au changement climatique**. La dégradation des écosystèmes, la déforestation, l'utilisation non durable des sols et la variabilité climatique exacerbent les risques de catastrophes, rendant essentielle l'intégration de pratiques respectueuses de l'environnement dans les stratégies de préparation, d'atténuation et de réponse. COOPI promeut des actions telles que la **planification de l'usage des sols orienté vers la RRC**, des mesures de conservation des sols et des interventions de gestion des déchets, afin de réduire la dégradation environnementale et renforcer la résilience des communautés. L'adaptation au changement climatique constitue un autre pilier fondamental, avec des interventions visant à optimiser l'utilisation des ressources, promouvoir une agriculture résistante à la sécheresse, et intégrer des éco-innovations telles que les solutions d'énergie renouvelable dans les stratégies de RRC. COOPI mène également des **actions de plaidoyer et de sensibilisation** afin de renforcer la compréhension des liens entre durabilité environnementale et préparation aux catastrophes, et ainsi encourager les communautés à adopter des pratiques qui réduisent leurs vulnérabilités à long terme.

Si la durabilité environnementale est intrinsèquement liée à la PC/RRC, elle est également étroitement interconnectée avec la durabilité sociale et économique. Dans les interventions de COOPI, la **durabilité sociale** est recherchée à travers une participation inclusive, l'assurance d'un accès équitable aux ressources naturelles et le renforcement de la cohésion sociale communautaire dans la gestion des risques de catastrophe, tout en prenant en compte les vulnérabilités au sein des communautés. La **durabilité économique**, quant à elle, est renforcée par le soutien aux moyens de subsistance durables, la réduction de la dépendance économique à des pratiques nocives pour l'environnement, et le renforcement de la résilience financière face aux chocs futurs.

La durabilité environnementale est également **intrinsèquement liée à la résilience** – la capacité des individus et des communautés à résister, s'adapter et se relever face aux chocs. Bien que la résilience soit un concept complexe et multidimensionnel, COOPI cherche à la renforcer en s'attaquant aux causes profondes des crises et en atténuant les effets. L'objectif est de stabiliser les communautés, améliorer leur capacité d'adaptation aux risques futurs et promouvoir un développement durable. Cette approche permet aux communautés d'être non seulement mieux préparées à faire face aux défis environnementaux actuels, mais aussi de se prémunir contre les risques émergents à venir.



COOPI en action

S'appuyant sur les concepts clés de la PC/RRC, COOPI met en œuvre diverses approches opérationnelles dans les régions du monde exposées aux catastrophes.

Les sections suivantes présentent ces approches et mettent en lumière des bonnes pratiques tirées des projets et programmes de COOPI.



DE LA PRÉVENTION À LA RECONSTRUCTION, EN PASSANT PAR LA PRÉPARATION, L'ATTÉNUATION, LA RÉPONSE ET LE RELÈVEMENT

L'approche de COOPI à la PC/RRC couvre toutes les phases du cycle de GRC – à savoir la prévention, l'atténuation, la préparation, la réponse, le relèvement et la reconstruction, avec pour objectif de soutenir les communautés dans la prévention et la gestion des catastrophes, ainsi que de leurs effets immédiats et à long terme.

La prévention se concentre sur les activités et stratégies visant à **éviter les risques de catastrophes existants et potentiels**. Bien que tous les risques ne puissent être éliminés, l'objectif est de réduire les vulnérabilités et l'exposition afin de minimiser la probabilité d'occurrence des catastrophes¹⁵. COOPI promeut une gestion préventive des terres en identifiant les ressources critiques, en évaluant leurs vulnérabilités, et en travaillant en étroite collaboration avec les autorités locales, les leaders communautaires et la société civile pour concevoir des plans d'aménagement du territoire et mettre en œuvre une législation spécifique à la RRC. Cela inclut des initiatives telles que le plaidoyer pour des lois anti-sismiques, le développement de systèmes de surveillance des rivières ou encore la délimitation des zones à haut risque. Sur la base d'études de vulnérabilité, COOPI mène également des actions préventives comme des projets de reforestation ou la construction de digues de protection afin de réduire les risques en amont des événements.

La préparation consiste à **développer les connaissances et capacités nécessaires pour anticiper, répondre et se relever des catastrophes probables ou imminentes**. Cette phase est intégrée au cycle de la GRC et vise à renforcer des systèmes robustes permettant des transitions fluides entre réponse d'urgence et relèvement à long terme¹⁶. COOPI renforce la préparation en améliorant les capacités communautaires et institutionnelles à travers des activités telles que le renforcement des compétences, le soutien à l'élaboration de plans de contingence, la mise en place de SAP locaux, la cartographie des zones vulnérables et l'amélioration des outils de gestion de crise. COOPI travaille également à garantir la préparation aux réponses d'urgence, en collaborant avec les mécanismes de coordination existants et en soutenant le positionnement de biens non alimentaires essentiels pour une mobilisation rapide.

Bien que les effets des aléas ne puissent pas toujours être entièrement évités (en particulier en particulier les aléas naturels), leur ampleur ou leur gravité peuvent être considérablement réduites grâce à des stratégies bien planifiées. L'**atténuation** désigne spécifiquement la **réduction des impacts négatifs des événements dangereux**¹⁷, grâce à une combinaison de solutions d'infrastructure (fondées sur l'ingénierie ou la nature) et de politiques environnementales et sociales renforcées (par exemple, des constructions résistantes aux aléas). Ces stratégies sont souvent accompagnées de campagnes de sensibilisation afin de garantir que les communautés soient informées et préparées. Reconnaisant le **chevauchement entre atténuation et prévention**, COOPI adopte une approche intégrée combinant ces actions (par exemple, des solutions fondées sur la nature telles que la reforestation et la gestion des bassins versants) sont mises en œuvre conjointement avec des mesures structurelles pour minimiser les risques.

La réponse comprend **les actions immédiates entreprises avant, pendant ou après une catastrophe** pour sauver des vies, protéger la santé et la sécurité publiques, et répondre aux **besoins**



¹⁵ UNDRR Disaster Risk Reduction Terminology.

¹⁶ UNDRR Disaster Risk Reduction Terminology.

¹⁷ Idibem.

urgents des populations touchées ; autrement dit, les activités de réponse aux catastrophes axées sur les besoins immédiats et à court terme, souvent désignées sous le terme de « **secours d'urgence** »¹⁸. Une réponse efficace dépend de mesures de préparation bien établies et de systèmes informés par les risques, que COOPI soutient à travers ses interventions multisectorielles, incluant la **sécurité alimentaire, la nutrition, l'EHA, l'éducation et la protection**. Au cœur de l'approche de COOPI se trouve la coordination avec les parties prenantes locales, nationales et internationales, afin de garantir une réponse efficace, rapide et cohérente, répondant aux besoins immédiats des communautés touchées.

Le relèvement vise à **restaurer ou améliorer les moyens de subsistance, la santé ainsi que les**

systèmes économiques, physiques, sociaux, culturels et environnementaux des communautés touchées, en s'alignant sur les principes du développement durable. Le concept central du relèvement est celui de « **reconstruire en mieux** », qui ne cherche pas seulement à restaurer ce qui a été perdu, mais à renforcer la résilience et à réduire les risques futurs¹⁹.

La reconstruction, composante clé du relèvement, consiste à reconstruire les infrastructures, les services et les logements essentiels avec un fort accent sur la durabilité²⁰. L'approche de COOPI repose sur un relèvement mené par les communautés, en collaboration étroite avec les autorités locales et les populations, pour reconstruire des systèmes plus résilients.



ÉQUATEUR

Photo : Archives COOPI

¹⁸ Ibidem.

¹⁹ Ibidem.

²⁰ Ibidem.



SYRIE

Photo : Archives COOPI

BONNES PRATIQUES

RELÈVEMENT INCLUSIF PAR LA RECONSTRUCTION À FORTE INTENSITÉ DE MAIN-D'ŒUVRE

En 2023, à travers la mise en œuvre du projet « *Soutien aux activités de création d'emplois et à la reconstruction des infrastructures* », COOPI a joué un rôle clé dans les efforts de relèvement et de reconstruction en Syrie, notamment à Alep, à la suite du tremblement de terre dévastateur survenu cette année-là. Grâce à une intervention ciblée visant à minimiser les risques sanitaires et à améliorer les conditions de sécurité dans les quartiers les plus touchés, COOPI a mis en œuvre des approches à forte intensité de main-d'œuvre afin de créer des opportunités d'emploi immédiates et décentes pour

les membres des communautés affectées. Ces efforts ont non seulement permis de répondre à l'urgence de la réhabilitation des infrastructures, mais ont également soutenu le redressement économique en mobilisant activement la main-d'œuvre locale. Le travail de COOPI à Alep – couvrant la réhabilitation d'écoles, d'infrastructures et de services communautaires essentiels – reflète son engagement en faveur d'un relèvement inclusif et centré sur la communauté. En intégrant les principes de « reconstruire en mieux », COOPI a veillé à ce que les efforts de reconstruction renforcent la résilience et la durabilité à long terme.

AUTONOME ET TRANSVERSAL, INTÉGRÉ ET MULTISECTORIEL

COOPI considère la PC/RRC à la fois comme un secteur d'intervention à part entière – mis en œuvre à travers des initiatives autonomes, multisectorielles ou intégrées – et comme une approche transversale clé à appliquer à l'ensemble de ses programmes. D'une part, la programmation PC/RRC de COOPI vise à **intégrer des secteurs essentiels tels que la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance (SAM), la nutrition, l'eau, l'assainissement et l'hygiène (EHA), ainsi**

que la protection, dans le cycle de GRC. D'autre part, COOPI cherche à **intégrer les activités de prévention, d'atténuation et de préparation** dans ses autres secteurs d'intervention, en appliquant l'approche GRM à toutes les phases du cycle de projet. Ces efforts conjoints contribuent à protéger les communautés, les individus, les biens et les structures sociales, renforçant ainsi la durabilité et la résilience de l'ensemble des programmes de COOPI.

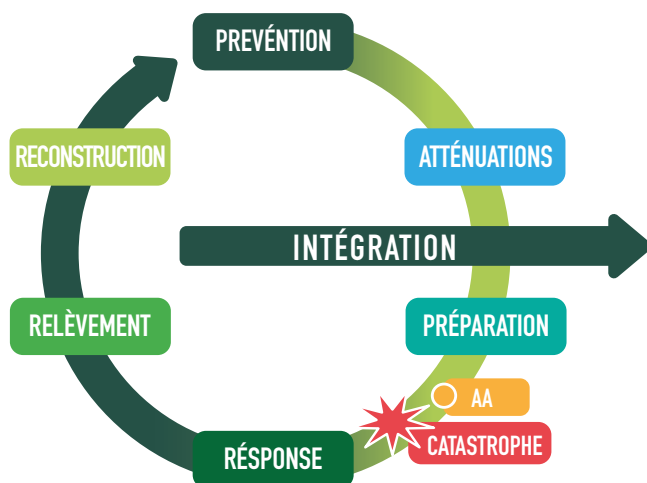


Figure 1 Cycle de la Gestion des Risques de Catastrophes

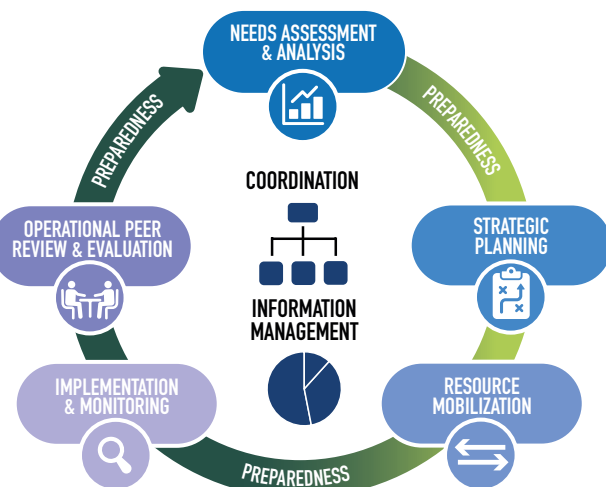


Figure 2 Cycle de Programme Humanitaire OCHA

COOPI accorde une grande importance à l'intégration des principes de PC/RRC à chaque étape du cycle de projet et de programme. Cela commence par **des évaluations complètes des besoins et des vulnérabilités**, qui examinent à la fois l'exposition potentielle aux catastrophes dans une zone donnée et les lacunes structurelles des systèmes de gouvernance locale et communautaire. En identifiant les principales vulnérabilités et

faiblesses institutionnelles, COOPI anticipe les impacts cumulés des catastrophes prévisibles. Ces évaluations constituent la **base d'interventions ciblées, contextuelles et spécifiques**, qui traitent à la fois l'exposition aux risques et les vulnérabilités intrinsèques des communautés (par exemple, en intégrant les évaluations multi-aléas avec les analyses de vulnérabilité et de capacités des populations).

La programmation PC/RRC de COOPI est souvent multisectorielle, afin de maximiser son impact.

En pratique, cette approche permet d'adapter les réponses aux risques spécifiques, par exemple dans les zones sujettes à la sécheresse, des initiatives de collecte d'eau de pluie sont associées à un soutien nutritionnel et à la sécurité alimentaire ; dans les régions exposées aux inondations, COOPI combine des mesures d'atténuation structurelles (telles que l'amélioration des systèmes de drainage et la construction de digues) avec des interventions de santé publique, comme la promotion de l'hygiène et la prévention des maladies, y compris les campagnes de lutte contre le paludisme dans les zones endémiques. Cette intégration multisectorielle renforce la capacité des communautés et des individus à résister aux chocs et à se préparer aux aléas futurs, réduisant ainsi les pertes économiques potentielles liées aux catastrophes.

En positionnant la PC/RRC comme une stratégie intégrée à long terme, les interventions de COOPI ouvrent des perspectives importantes pour le

développement durable. Cette approche facilite une **transition fluide entre l'urgence et le relèvement**, garantissant que l'aide humanitaire ait un impact durable et favorise la résilience à long terme. Les bénéfices clés comprennent le renforcement de la résilience communautaire, en permettant aux populations d'anticiper, de répondre et de se relever des catastrophes, tout en augmentant leur capacité à faire face à des chocs futurs. Des mesures proactives telles que les SAP, l'amélioration des infrastructures et les plans de préparation communautaires permettent d'**atténuer les impacts des catastrophes** et de réduire la nécessité d'interventions humanitaires massives. Des communautés bien préparées sont également mieux équipées pour se **rétablir rapidement et efficacement**, relancer leurs moyens de subsistance et reconstruire les infrastructures. Enfin, l'intégration de la PC/RRC dans la planification du développement favorise l'émergence de communautés durables et résilientes, mieux préparées à **s'adapter aux changements climatiques** et aux autres défis à long terme.





TCHAD

Photo : Abdoulaye Barry

BONNES PRATIQUES

GESTION INTÉGRÉE DE L'EAU POUR LA RÉSILIENCE CLIMATIQUE ET LA RRC

Entre 2021 et 2022, COOPI a mis en œuvre le projet « Soutenir l'accès à l'eau, l'éducation à l'hygiène et le respect de l'environnement. Une approche de RRC ». Cette intervention, réalisée au Tchad et au Cameroun, visait à renforcer la résilience des communautés vulnérables face aux défis humanitaires et environnementaux persistants de la crise du lac Tchad. L'organisation s'est concentrée sur l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène, tout en intégrant des stratégies de réduction des risques de catastrophes. En associant l'accès à l'eau à la sécurité alimentaire et à la nutrition,

COOPI a créé des synergies renforçant la résilience communautaire face aux risques climatiques, tels que les sécheresses et les inondations. COOPI a également mis l'accent sur des pratiques inclusives, en veillant à la participation des groupes marginalisés, y compris les personnes handicapées, dans la conception et la mise en œuvre du projet. Cette approche inclusive, combinée à des actions de renforcement de capacités, a permis aux communautés locales de gérer durablement les ressources et de répondre aux risques sanitaires, assurant ainsi une résilience et une durabilité à long terme.



SOMALIE

Photo : Archives COOPI

BONNES PRATIQUES

RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DE LA GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES DANS LES ZONES FRONTALIÈRES DE L'ÉTHIOPIE

Entre 2021 et 2023, COOPI a mis en œuvre le projet « Initiative intégrée pour renforcer la résilience et améliorer les conditions de santé, de nutrition, de EHA et de RRC des populations vulnérables et des personnes déplacées internes dans les zones frontalières de l'Éthiopie avec le Kenya et la Somalie ». Cette initiative visait à renforcer la résilience des zones frontalières de la région Somali de l'Éthiopie, affectées par les chocs climatiques et les conflits, à travers une approche triple nexus développement-urgence-paix. En renforçant les capacités de gestion des risques de catastrophes dans les zones de Liben (Dolo Odo) et d'Àfder (Dolobay), le projet a répondu aux défis environnementaux et humanitaires tout en favorisant des solutions durables pour les personnes déplacées internes (PDI) et les communautés hôtes. COOPI a amélioré l'accès aux services EHA pour les populations déplacées et hôtes, en veillant à ce que les ressources essentielles soient disponibles pour celles et ceux qui en avaient besoin. L'intervention

a également renforcé la sécurité alimentaire en introduisant des techniques d'agriculture durable et d'horticulture en sac, renforçant ainsi la résilience des communautés face aux pénuries alimentaires liées au changement climatique. Parallèlement, le projet a renforcé la préparation à la réponse par le biais d'activités de renforcement des capacités, permettant aux communautés et autorités locales de mettre en œuvre des stratégies efficaces de gestion des risques. L'accès aux soins de santé a aussi été amélioré, en mettant l'accent sur les groupes les plus vulnérables, notamment les enfants, les femmes enceintes et les personnes handicapées. Grâce à cette approche holistique et intégrée, COOPI a contribué à renforcer la résilience à long terme en établissant des liens entre la réduction des risques de catastrophes, l'adaptation au changement climatique et les mécanismes de protection sociale, garantissant ainsi des solutions durables pour les populations touchées.

SYSTÈME D'ANALYSE ET D'INFORMATION FONCIÈRE

Les systèmes d'analyse et d'information foncière jouent un rôle crucial dans la réduction des risques de catastrophes, en servant de base à une prise de décision éclairée et à une gestion durable des terres.

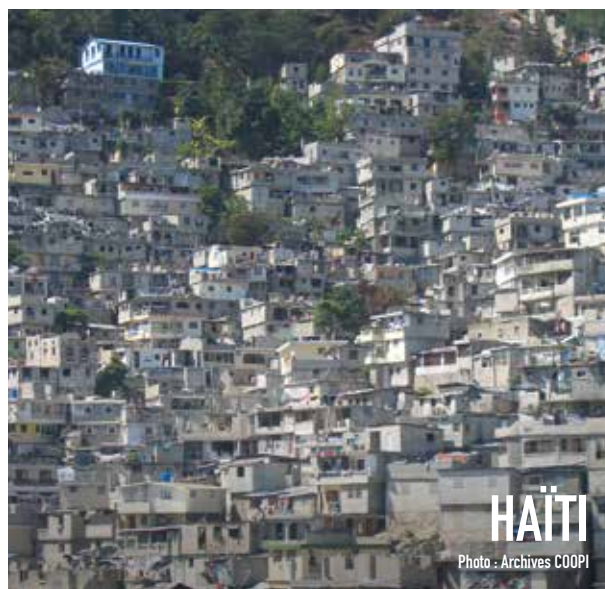
L'approche de COOPI repose sur la **cartographie des ressources, les évaluations de vulnérabilité et l'analyse territoriale**, intégrées dans un système d'information géoréférencé qui soutient la gestion des crises et la réduction des risques. Les activités clés incluent l'**analyse foncière, l'évaluation de l'exposition aux aléas, ainsi que le développement d'outils cartographiques** tels que des cartes de risques basées sur les SIG (systèmes d'information géographique) et des plans de zonage. Ces outils permettent de repérer les zones à haut risque tout en identifiant des espaces plus sûrs pour un éventuel relogement temporaire en cas de catastrophe. L'organisation travaille en étroite collaboration avec les parties prenantes – y compris les gestionnaires fonciers, les institutions publiques (telles que les agences de protection civile), les milieux académiques et les communautés locales – afin de garantir une collecte, une analyse et une planification des données à la fois inclusives et participatives. Cette **approche participative** renforce la durabilité et favorise l'intégration de la planification de l'aménagement du territoire orientée vers la RRC dans les pratiques de gouvernance. COOPI a appliqué avec succès cette méthodologie dans plusieurs villes d'Amérique latine, des Caraïbes et d'Afrique au fil des années, avec des interventions notables à Quito, Lima, La Paz et Port-au-Prince.

Cette méthode s'avère particulièrement pertinente dans les **contextes urbains**, car elle contribue à améliorer la qualité de vie et à promouvoir un développement durable. L'engagement de COOPI dans les zones urbaines remonte à 2001, année où l'organisation a commencé à collaborer avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)²¹. Ses interventions urbaines ont porté non seulement sur l'analyse des aléas naturels, mais aussi sur les **dimensions territoriales et anthropiques du risque**, permettant ainsi une compréhension globale des

vulnérabilités affectant le bien-être des populations, le développement urbain et la gestion des crises. En combinant les observations de terrain avec les données issues des SIG, COOPI produit des outils et des systèmes de cartographie accessibles qui renforcent les capacités locales en matière de préparation à la réponse et de planification urbaine.

Au-delà des évaluations techniques, COOPI s'engage à **rendre les résultats de ses analyses foncières accessibles et exploitables**. L'organisation œuvre activement à la « vulgarisation » de la recherche technique – en traduisant des données scientifiques complexes en formats pratiques et compréhensibles pour les communautés – afin d'assurer une participation significative des populations locales aux décisions liées à la gestion du territoire. En favorisant la collaboration entre institutions, acteurs privés et organisations communautaires, COOPI renforce les actions de plaidoyer et promeut une gouvernance tenant compte des risques. L'approche de gestion foncière portée par COOPI constitue ainsi un levier puissant pour la prévention, l'atténuation et la préparation aux catastrophes, contribuant à la résilience à long terme et au développement durable.

27



²¹ L'IRD est un organisme de recherche français intervenant depuis plus de 65 ans dans les pays en développement. Ses activités de recherche et de formation visent à contribuer au développement social, économique et culturel des pays du Sud. L'IRD traite des questions de vulnérabilité et de risque dans les pays andins (Équateur, Pérou et Bolivie), dans le cadre du programme PACIVUR (Programa Andino de Capacitación y de Investigación sobre la Vulnerabilidad y los Riesgos en medio urbano)



ETHIOPIE

Photo : Coralie Maneri

BONNES PRATIQUES

GESTION TRANSFRONTALIÈRE DES RESSOURCES PASTORALES POUR LA PRÉPARATION À LA SÉCHERESSE ET LA PRÉVENTION DES CONFLITS

Entre 2007 et 2013, COOPI a mis en œuvre le projet « Cartographie des corridors de pâturage pour les clans Garre et Degodia dans les comtés de Wajir et Mandera au nord du Kenya et dans les woredas de Moyale, Dolo Ado, Filtu et Hudet au sud de l'Éthiopie ». Ce projet visait à renforcer la résilience des communautés pastorales et agro-pastorales affectées par la sécheresse. Grâce à une approche de préparation aux catastrophes et de réduction des risques de catastrophes (PC/RRC), la cartographie des corridors de migration des deux clans a permis une analyse approfondie des dynamiques pastorales (besoins et capacités), tout en développant des méthodologies durables pour prévenir les conflits et se préparer aux scénarios de sécheresse. Le haut niveau de participation des bénéficiaires a permis une identification précise des besoins et a favorisé l'implication des communautés dans la dynamique du projet. L'approche régionale et transfrontalière du projet a été essentielle, compte tenu de la présence historique des deux clans pastoraux somalis, Garre et

Degodia, qui se disputent depuis longtemps l'accès aux pâturages dans cette vaste zone désertique. La transhumance – une pratique pastorale traditionnelle et une stratégie d'adaptation clé en période de pénurie d'eau et de végétation – nécessitait une coordination entre le Kenya et l'Éthiopie. Les activités de préparation à la réponse, telles que la collecte des eaux, le renforcement des services de santé, la sensibilisation et le renforcement des capacités locales, ont contribué à atténuer les effets de la sécheresse. COOPI a également créé ou réhabilité des infrastructures, améliorant la résilience des groupes pastoraux et soutenant la pratique de la transhumance. Ces efforts ont indirectement contribué à la réduction des conflits en garantissant une répartition équitable des ressources fondée sur une analyse foncière et des besoins identifiés par les bénéficiaires. La connaissance approfondie du terrain et de la culture locale par les équipes sur le terrain a permis une application efficace des méthodes participatives, réduisant significativement les conflits dans la région.

CONSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES ET GESTION FONCIÈRE AXÉE SUR LA RRC

La **gestion des ressources naturelles**, étroitement liée à la **conservation de l'environnement**, joue un rôle essentiel dans l'approche de PC/RRC de COOPI. L'organisation reconnaît l'importance de la conservation des ressources naturelles pour soutenir les processus de production dont dépendent les communautés, tout en soulignant la nécessité de pratiques de gestion durable afin d'en assurer la pérennité. Ensemble, ces éléments constituent les bases de la résilience et du développement durable dans les contextes vulnérables. Dans les zones fortement vulnérables, la disponibilité de ressources essentielles telles que l'eau, les forêts et les pâturages est cruciale pour les moyens de subsistance des communautés locales. Elle est étroitement liée à leur capacité à préserver et gérer les terres dont elles dépendent. Il convient de souligner que la durabilité environnementale est un concept clé pour établir un lien entre la réponse d'urgence et les efforts de relèvement, comme le souligne l'**ODD 15** : « Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité ».

Les programmes de PC/RRC de COOPI adoptent une **approche holistique de la conservation de l'environnement, en promouvant la préservation des écosystèmes comme un lien entre la réponse d'urgence et le développement à long terme**. Par exemple, dans les régions confrontées à des sécheresses chroniques, comme la Corne de l'Afrique ou le Chaco, COOPI ne se limite pas à garantir la disponibilité et l'accessibilité de l'eau, mais met également l'accent sur sa gestion durable. Ces actions soutiennent les communautés dépendantes de l'agriculture et de l'élevage, en les aidant à faire face à la fréquence et à l'intensité croissantes des sécheresses. Cette approche repose sur une analyse approfondie des ressources locales, des modes d'utilisation, ainsi que des dynamiques sociales et culturelles des populations concernées. En tenant compte de ces facteurs, COOPI veille à ce que la gestion des ressources et les efforts de conservation soient efficaces, adaptés aux contextes locaux, et culturellement pertinents. Cela permet aux communautés de protéger leur environnement tout en assurant la durabilité de leurs moyens de subsistance²².

Les interventions de COOPI en matière de conservation des ressources naturelles et de gestion foncière axée sur la RRC portent principalement sur :

1. La réduction des risques de désertification et d'inondation grâce à la protection des sources d'eau, à la conservation des forêts et à des initiatives de reforestation ;
2. La prévention de l'érosion des sols par des solutions d'ingénierie naturelle, qui contribuent également à réduire les risques de glissements de terrain et de crues fluviales ;
3. Le renforcement des moyens de subsistance des communautés vivant dans des zones sujettes à la sécheresse ou touchées par des phénomènes climatiques récurrents (tels qu'El Niño et La Niña), notamment dans les régions où l'agriculture et l'élevage sont les principales activités économiques ;
4. Le soutien à la gestion foncière axée sur la RRC et aux efforts de requalification urbaine dans des contextes dégradés et à haut risque ;
5. Développer des systèmes d'eau, des pompes et des structures de collecte des eaux de pluie, tant au niveau des infrastructures communautaires qu'au niveau des ménages ;
6. La réduction des risques d'incendie grâce à une planification de l'utilisation des sols plus rigoureuse et à des stratégies de prévention adaptées ;
7. La conservation de la biodiversité, à travers la protection d'espèces végétales endémiques ou menacées, ainsi que la préservation des savoirs écologiques traditionnels qui y sont associés.

Par ailleurs, dans les **zones urbaines** où l'utilisation non régulée des terres et l'expansion rapide des zones d'habitation aggravent les risques de catastrophes, COOPI met l'accent sur une planification durable du territoire afin de renforcer la résilience. Par exemple, dans les quartiers informels de Nairobi, Lima et Port-au-Prince, COOPI a mis en œuvre des interventions portant sur la sécurisation foncière, la sécurité des infrastructures et des mesures communautaires de préparation à la réponse. Ces efforts permettent aux populations urbaines d'accéder à des conditions de vie plus sûres et à des stratégies de gestion durable des ressources, réduisant ainsi leur exposition aux aléas environnementaux.

²² En cas de partage des mêmes ressources par plusieurs tribus, communautés ou groupes de population, il est primordial d'analyser la situation et d'intégrer des éléments de sensibilité aux conflits dans la programmation.



PARAGUAY

Photo : Andrea Ruffini

BONNES PRATIQUES

INTÉGRATION DE LA CONSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PRODUCTION DURABLE DANS LE GRAN CHACO

Entre 2018 et 2022, COOPI a mis en œuvre le projet « *Pour notre grand Chaco durable : participation active aux modèles de gestion territoriale pour la conservation de l'environnement intégrée à la production durable* ». Cette initiative visait à préserver les fonctions environnementales et les services écosystémiques du Gran Chaco, une région particulièrement vulnérable à la déforestation, à la rareté de l'eau et à l'utilisation non durable des terres. Le projet a développé des modèles de gestion territoriale et de production durable intégrant les efforts de conservation aux stratégies d'adaptation au changement climatique. Un volet clé de ce projet a été la promotion de mécanismes et d'outils inclusifs pour la conservation des écosystèmes, avec un

accent particulier sur la préservation des ressources en eau et des forêts. Les approches communautaires ont permis d'assurer que les populations locales, notamment les femmes et les groupes autochtones, jouent un rôle actif dans la gouvernance et la prise de décisions relatives à la gestion des ressources. Par ailleurs, COOPI a identifié et diffusé des modèles de production communautaires et familiaux durables, intégrant l'adaptation basée sur les écosystèmes et les stratégies d'atténuation du changement climatique. Ces modèles ont mis en avant l'importance de la valorisation des savoirs locaux et des bonnes pratiques, garantissant ainsi que les efforts de conservation environnementale soient à la fois efficaces et culturellement appropriés.

ANTICIPER ET RÉDUIRE LES RISQUES LIÉS AUX ALÉAS NATURELS MULTIPLES

COOPI met en œuvre des mesures proactives pour prévenir et atténuer les effets négatifs des catastrophes dans plusieurs secteurs. Son approche renforce la résilience des services essentiels, des infrastructures et des moyens de subsistance, en veillant à leur maintien fonctionnel face aux crises environnementales. Cela inclut le renforcement de la sécurité alimentaire via des pratiques agricoles intelligentes face au climat (AIC), telles que la promotion de cultures résistantes à la sécheresse, les techniques de conservation des sols et des systèmes d'irrigation efficaces. De plus, COOPI collabore avec les acteurs locaux pour élaborer des plans de contingence pour les secteurs critiques tels que l'agriculture, la pêche et l'élevage, intégrant une planification basée sur la gestion des risques et des solutions fondées sur la nature pour protéger les moyens de subsistance.

L'action précoce est un axe clé de cette approche, permettant la **détection rapide** et la **réponse aux événements extrêmes à évolution lente ou soudaine**. COOPI soutient la prévision des risques grâce à des **SAP**²³ renforcés, intégrant des données de plusieurs sources, notamment la surveillance hydro-météorologique, les prévisions saisonnières et les évaluations communautaires des risques. Ces systèmes suivent des indicateurs tels que les régimes pluviométriques, les niveaux des cours d'eau, les tendances de production agricole et les fluctuations des marchés, afin de déclencher des interventions opportunes. En triangulant ces informations, COOPI garantit que les décideurs et les communautés reçoivent des alertes précises en temps réel pour activer les mesures de préparation et de réponse pré-planifiées.

COOPI renforce également la gouvernance locale des risques de catastrophe en dotant les autorités et les organisations communautaires des outils et connaissances nécessaires pour agir rapidement lorsque les seuils de risque sont dépassés. Cela inclut le prépositionnement des stocks d'urgence, le renforcement des procédures d'évacuation sécurisée et la promotion de mécanismes de protection sociale basés sur la gestion des risques, tels que les transferts monétaires anticipés. En

collaborant avec les institutions météorologiques, les ONG, les associations locales et les leaders communautaires, COOPI améliore les mécanismes de coordination permettant des réponses rapides et basées sur les données. Le renforcement de la gestion de l'information liée aux catastrophes assure que les événements déclencheurs activent une action précoce efficace, réduisant ainsi les pertes humaines et économiques. Ces partenariats permettent à COOPI de surveiller en continu les situations à risque, en s'intégrant dans un réseau international où l'échange d'informations critiques est essentiel pour détecter les risques émergents et concevoir des réponses rapides et efficaces.



²³ Terminologie RRC de l'UNDRR. SAP : système intégré de surveillance des aléas, de prévision et de prédiction, d'évaluation des risques de catastrophe, de communication et d'activités de préparation, comprenant les systèmes et processus qui permettent aux individus, communautés, gouvernements, entreprises et autres acteurs d'agir en temps utile pour réduire les risques de catastrophe avant la survenue d'événements dangereux.

BONNES PRATIQUES

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE POUR LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE AUX CATASTROPHES

Entre 2019 et 2021, COOPI a mis en œuvre le projet « Renforcement de la résilience aux catastrophes en milieu urbain et rural au Malawi », visant à réduire l'impact des catastrophes grâce à l'amélioration des capacités de préparation et de réponse aux niveaux national, communautaire et scolaire. Un des succès majeurs de cette intervention a été le renforcement des systèmes d'alerte précoce, qui ont joué un rôle central dans le renforcement de la résilience des communautés vulnérables. Le projet s'est concentré sur l'amélioration du Portail national de gestion des catastrophes du Malawi, en intégrant des informations hydro-météorologiques pour fournir des prévisions plus précises, notamment concernant les inondations. En incorporant des couches de données liées aux alertes précoces, COOPI et ses partenaires, dont l'Université de Salzburg, ont contribué à créer une plateforme plus réactive et fiable, capable de délivrer des alertes en temps utile aux communautés. Cette intégration a permis une meilleure analyse de la vulnérabilité fondée sur des données prédictives,

essentielle pour orienter à la fois les actions immédiates et la planification à long terme en matière de réduction des risques. Un accomplissement majeur du projet a été la collaboration avec le Département des affaires de gestion des catastrophes (DoDMA), qui a permis d'assurer la durabilité des SAP en améliorant la capacité nationale de gestion des données et en organisant des formations spécialisées pour le personnel de la Croix-Rouge malawienne et d'autres acteurs clés de la réponse aux catastrophes. L'approche du projet comprenait également le renforcement des capacités au niveau communautaire à travers des interventions ciblées dans les zones des chefs de groupe villageois et dans les écoles, augmentant ainsi la sensibilisation et la préparation locales face aux catastrophes. Grâce à des ateliers, au partage des données, et à l'utilisation d'images satellitaires et de données topologiques, COOPI a contribué à construire un cadre plus solide pour la préparation et la réponse aux catastrophes au Malawi

32

**MALAWI**

Photo : Il Maestro e Margherita



BOLIVIE

Photo: Andrea Ruffini

33

BONNES PRATIQUES

GESTION INCLUSIVE DES RISQUES ET DÉVELOPPEMENT DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE

Le projet « Renforcement de la résilience dans la gestion des risques de catastrophe en Bolivie (départements de La Paz, Potosí, Oruro, Pando et Chuquisaca) », mis en œuvre entre 2015 et 2016, avait pour objectif d'améliorer les capacités de réponse d'urgence et de promouvoir une culture inclusive de gestion des risques. L'intervention a porté sur la création de directives territoriales ancrées dans la Loi bolivienne sur la gestion des risques, assurant l'implication active des instances gouvernementales locales et des acteurs de la société civile dans les départements de La Paz, Potosí, Oruro, Pando et Chuquisaca dans l'élaboration de ces cadres. Un des résultats clés du

projet a été la création et la diffusion de directives inclusives pour les systèmes d'alerte précoce, adoptées par les institutions territoriales autonomes. La municipalité d'El Alto a également renforcé ses capacités à développer des stratégies inclusives de gestion des risques, lançant une campagne de culture citoyenne pour engager les communautés urbaines dans la préparation aux catastrophes. Cette initiative a efficacement promu des pratiques inclusives de gestion des risques de catastrophe à plusieurs niveaux, donnant aux gouvernements locaux et aux communautés les moyens de mieux répondre et gérer les risques liés aux catastrophes.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS À PLUSIEURS NIVEAUX

COOPI reconnaît que des interventions efficaces en matière de Préparation aux catastrophes et Réduction des risques de catastrophes (PC/RRC) nécessitent un renforcement des capacités à différents niveaux, afin de permettre aux **communautés** et aux **institutions locales** de mieux anticiper, gérer et surmonter les catastrophes. COOPI intervient aux **niveaux micro, méso et macro**, veillant à ce que les actions soient portées par les communautés tout en impliquant les structures locales et nationales pour assurer une plus grande durabilité et un impact accru.

Au **niveau micro**, COOPI priorise les activités de protection sociale et l'autonomisation communautaire, en engageant activement les populations locales dans l'identification des risques, le développement de stratégies de préparation, et le renforcement des mécanismes d'alerte précoce et d'action précoce. Par la **sensibilisation, la formation et l'appui technique**, COOPI garantit la participation active des communautés à la réduction des risques, renforçant ainsi leur capacité à gérer les crises de manière autonome. Cette approche participative favorise non seulement **l'appropriation locale**, mais aussi l'adaptation des solutions aux vulnérabilités et capacités spécifiques de chaque communauté. Un élément clé consiste à relier les efforts PC/RRC aux filets sociaux existants, en renforçant les structures communautaires et les réseaux de protection pour mieux identifier les vulnérabilités, améliorer les procédures d'évacuation et promouvoir une gouvernance inclusive des risques. COOPI collabore également avec les établissements scolaires pour cultiver une culture de préparation aux catastrophes à travers des formations ciblées et l'utilisation stratégique de supports d'Information, Éducation et Communication (IEC). En accompagnant les écoles dans la création de cartes des risques, l'élaboration de plans de contingence et la réalisation de simulations de gestion de crise, COOPI assure l'intégration de la préparation aux catastrophes dans les programmes éducatifs. Ces efforts sensibilisent et dotent les générations futures des compétences nécessaires pour répondre efficacement aux catastrophes.

Au **niveau méso**, COOPI travaille avec les gouvernements locaux, les municipalités et les structures de coordination, en les accompagnant dans l'intégration des principes PC/RRC dans les plans et politiques locales. Le renforcement des capacités institutionnelles locales permet de mieux coordonner les stratégies de réduction des risques, d'adapter les actions au contexte, et de les aligner sur des efforts plus larges de renforcement de la résilience, tout en assurant leur inclusion et leur réponse aux besoins des groupes vulnérables. COOPI investit également dans la **formation des autorités locales et des acteurs humanitaires**, facilitant l'échange de connaissances et de bonnes pratiques entre les parties prenantes, et soutenant l'alignement des mesures de préparation avec les mécanismes de protection sociale existants pour accroître la résilience face aux catastrophes.

Au **niveau macro**, COOPI collabore avec les institutions nationales et internationales, plaidant pour **l'intégration systématique de la RRC dans les politiques, les plans de développement et les réponses humanitaires**. Par son engagement dans des initiatives mondiales de réduction des risques de catastrophes, COOPI veille à ce que ses interventions contribuent à des solutions durables et évolutives, profitant aux populations vulnérables.

Le renforcement des capacités ne se limite pas au soutien communautaire, il vise également à reconnaître et valoriser les savoirs, compétences et ressources locaux. En favorisant un dialogue inclusif et communautaire sur la réduction des risques de catastrophes, COOPI encourage la co-crédation de solutions innovantes et pragmatiques, qu'il s'agisse d'agriculture, de gestion de l'eau, d'abris ou de réponse d'urgence. Par cette approche globale de **renforcement des capacités à plusieurs niveaux**, COOPI consolide la résilience depuis la base, assurant que communautés et institutions soient équipées pour anticiper et répondre efficacement aux risques de catastrophe.

BONNES PRATIQUES

PRÉPARATION COMMUNAUTAIRE AUX CATASTROPHES ET SÉCURITÉ SCOLAIRE DANS LE NORD-OUEST DU NIGÉRIA

Entre 2021 et 2024, COOPI a mis en œuvre le projet « Amélioration des systèmes d'alerte précoce et des filets de sécurité sociale pour une réponse rapide aux catastrophes dans le nord-ouest du Nigéria », visant à renforcer la préparation aux catastrophes, la rapidité et la qualité des informations sur les risques, ainsi que les capacités de réponse face à divers aléas naturels, y compris les inondations. Dans le cadre de cette initiative, COOPI a intégré en 2023 un composant sécurité scolaire dans l'ensemble des zones cibles du projet. En suivant le cadre global de sécurité scolaire de l'UNDRR, le projet a été structuré autour de trois piliers : P1 infrastructures d'apprentissage sûres, P2 gestion des catastrophes à l'échelle de l'école, et P3 éducation à la RRC et à la résilience. En partenariat avec Christian Aid, COOPI a élaboré un manuel personnalisé adapté au contexte nigérian pour former les enseignants et les élèves. Ce manuel fournissait des directives pratiques pour créer un environnement scolaire plus sûr, comme la sécurisation des dossiers

scolaires, l'élimination des risques d'incendie, et l'accès aux installations sanitaires. Il plaçait également pour le suivi et l'entretien des infrastructures scolaires ainsi que l'intégration d'interventions adaptées au climat, telles que la collecte des eaux de pluie et les jardins scolaires. Le projet a également renforcé les capacités de gestion des catastrophes au niveau scolaire, par la création de comités de gestion des catastrophes, la désignation de points focaux RRC au sein des écoles, et la mise en place de procédures opérationnelles standards pour la préparation aux catastrophes. Les enseignants et les élèves ont été formés à l'intégration des thématiques RRC dans les programmes scolaires et à la participation à des activités concrètes de gestion des catastrophes. COOPI et Christian Aid travaillent en parallèle à l'adaptation de ce manuel à l'échelle nationale, afin que toutes les écoles disposent de matériels pédagogiques dédiés à la RRC à intégrer dans leurs programmes éducatifs.



**NIGER**

Photo : Giacomo Zandonini

BONNES PRATIQUES

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS LOCALES POUR LA PRÉPARATION ET LA RÉPONSE FACE À DES ALÉAS MULTIPLE

Entre 2021 et 2025, COOPI a mis en œuvre le projet « *Renforcer la préparation, l'alerte et la réponse face aux chocs liés à des aléas multiples dans les zones fragiles, afin de garantir une réponse locale aussi rapide que possible au Niger* », en collaboration avec les autorités locales et les communautés. L'objectif était de renforcer les capacités locales de préparation et de réponse aux chocs multiples, incluant à la fois les conflits et les catastrophes environnementales. Grâce à une approche à plusieurs niveaux, le projet a consolidé les structures de gouvernance locale en développant les capacités de réponse immédiate dans quatre communes, tout en transférant des compétences techniques et des ressources logistiques aux

autorités locales. L'intervention visait à améliorer les services de base, encourager la collaboration entre communes voisines, et garantir une réponse multisectorielle, en particulier pour les populations déplacées vulnérables. Cette initiative a également renforcé le lien humanitaire-développement, en intégrant des mesures de réduction des risques et de protection dans les stratégies locales à long terme. La redevabilité et la protection des populations les plus vulnérables étaient au cœur de l'intervention, les activités ayant été conçues pour renforcer la préparation, protéger les populations déplacées, réfugiées et autochtones, et répondre aux besoins multisectoriels urgents tels que l'eau, la santé, la nutrition et l'éducation.

PARTENARIATS, RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TRANSFERT DE SAVOIR-FAIRE

COOPI reconnaît que l'amélioration de la préparation aux catastrophes et de la réduction des risques de catastrophes repose sur des partenariats solides avec les institutions de recherche, les experts techniques et les organisations spécialisées. Au fil des années, COOPI a construit des collaborations stratégiques avec des centres académiques et scientifiques de premier plan, tirant parti de leur expertise pour renforcer les méthodologies, les outils et les technologies utilisés dans l'évaluation des risques, la surveillance des aléas et les interventions communautaires.

Des partenariats avec des institutions telles que l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), l'Université de Salzbourg et l'Institut Géophysique du Pérou ont joué un rôle clé dans l'amélioration de la cartographie de la vulnérabilité, des études de microzonage, ainsi que dans le développement de méthodologies innovantes d'identification des aléas. Une collaboration majeure a été établie avec la Fondation CIMA, qui a permis de renforcer l'efficacité et l'adoption des interventions en matière de RRC, en intégrant la recherche scientifique aux actions menées au niveau communautaire. Ce partenariat a favorisé une approche multi-échelle et multisectorielle, reliant les efforts nationaux et locaux tout en combinant les avancées technologiques avec une mise en œuvre concrète sur le terrain dans les zones vulnérables.

En complément de ces **partenariats scientifiques**, COOPI s'engage activement dans **des mécanismes de coordination internationaux**, des partenariats institutionnels et des plateformes de coordination, garantissant que ses interventions soient alignées avec les normes et les bonnes pratiques internationales. Sa participation active aux réseaux internationaux, clusters mondiaux et plateformes régionales de RRC favorise le partage de connaissances, la planification conjointe et l'harmonisation des stratégies de réponse. En travaillant aux côtés d'agences spécialisées des Nations Unies, d'institutions gouvernementales et d'acteurs humanitaires, COOPI contribue à l'élaboration de politiques et de cadres renforçant la résilience aux catastrophes aux niveaux local et national.

COOPI facilite également la création et l'utilisation de plateformes SIG pour la coordination régionale, participe à des symposiums internationaux pour diffuser les bonnes pratiques et organise des événements visant à contextualiser et promouvoir les normes humanitaires mondiales, telles que les Normes minimales Sphere et la Charte humanitaire. Grâce à cet ensemble d'initiatives, COOPI renforce la collaboration institutionnelle et veille à ce que les connaissances scientifiques se traduisent par des solutions concrètes et applicables en matière de préparation aux catastrophes et de réduction des risques.



BONNES PRATIQUES

RRC COMMUNAUTAIRE ET RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE

Entre 2019 et 2023, COOPI a mis en œuvre au Soudan le projet « Mayo Up : Résilience des populations vulnérables dans les zones ouvertes de Mayo », avec pour objectif de renforcer la résilience des communautés à risque à travers une approche intégrée. Le projet s'est concentré sur le renforcement de la gestion communautaire des risques de catastrophes et des filets de protection sociale, avec une attention particulière portée au soutien des femmes et des jeunes. Face aux défis liés aux changements climatiques et aux conflits autour des ressources, l'intervention de COOPI a donné la priorité au renforcement des capacités et à la formation professionnelle. Les principales activités comprenaient la formation et la structuration de groupes de réduction des risques, l'élaboration de

plans d'action communautaires par des processus participatifs, ainsi que la promotion d'activités génératrices de revenus, en particulier pour les initiatives dirigées par des femmes. Cette approche a permis d'autonomiser les bénéficiaires et les acteurs locaux par le transfert de compétences essentielles, améliorant ainsi la coopération communautaire et la résilience face aux chocs environnementaux, sociaux et économiques. Dans le cadre du projet, la Fondation CIMA a apporté une assistance technique pour évaluer les solutions de réduction des risques liés aux fortes pluies dans le district de Mayo-Angola, contribuant au développement de stratégies fondées sur des données probantes pour atténuer les risques d'inondation et renforcer la préparation locale.

38





PÉROU
Photo : Archives COOPI

BONNES PRATIQUES

39

RENFORCEMENT DES SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE ET DE LA GOUVERNANCE DES RISQUES FACE AUX ALÉAS HYDRO-MÉTÉOROLOGIQUES EN AMÉRIQUE DU SUD

Entre 2018 et 2019, COOPI a mis en œuvre le projet « *Wirwina : Renforcement de la résilience communautaire face aux aléas hydro-météorologiques en Amérique du Sud (Bolivie, Pérou et Paraguay)* », visant à améliorer la gouvernance des risques et à renforcer la résilience dans des zones rurales et périurbaines fortement exposées aux inondations et à la sécheresse. En renforçant les SAP et les mécanismes de GRC aux niveaux national et local, le projet visait à améliorer les capacités de prévision et à garantir que les alertes parviennent efficacement et en temps utile aux autorités comme aux communautés. COOPI a travaillé en étroite collaboration avec les services météorologiques nationaux – SENAMHI Pérou et SENAMHI Bolivie – en leur fournissant une formation technique sur l'utilisation et la maintenance de stations de surveillance en open hardware, afin d'améliorer la

collecte de données en temps réel et la prévision des aléas. En partenariat avec la Fondation CIMA, le projet a favorisé l'échange de connaissances et renforcé les mécanismes de coordination afin d'améliorer l'efficacité et l'appropriation des interventions en matière de RRC à différents niveaux de gouvernance. Au niveau communautaire, COOPI a appuyé les autorités locales et les résidents dans l'organisation de simulations alignées sur les protocoles nationaux, à travers des plateformes telles que Simex e-learning, pour améliorer la préparation et les capacités de réponse. Grâce à cette approche à plusieurs niveaux, le projet a non seulement permis de renforcer les outils scientifiques et technologiques de surveillance des risques, mais aussi de consolider les structures de gouvernance locale, favorisant une résilience durable et portée par les communautés elles-mêmes.

BIBLIOGRAPHIE

AFRICA UNION COMMISSION & UNISDR, 2010. Ministerial Declaration on Disaster Risk Reduction in Africa : Second African Ministerial Conference on Disaster Risk Reduction, Nairobi, Kenya, 14-16 April 2010. United Nations Office for Disaster Risk Reduction. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : https://www.unisdr.org/files/13655_MinisterialDeclarationinEnglishadop%5B1%5D.pdf

COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE & UNISDR, 2011. Programme d'action pour la mise en œuvre de la stratégie régionale africaine sur la prévention des risques de catastrophes (2006 - 2015) & Déclaration de la 2ème conférence ministérielle africaine sur la prévention des risques de catastrophes [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (en anglais et français) sur <https://www.preventionweb.net/publication/extended-programme-action-implementation-africa-regional-strategy-disaster-risk>

COOPI, 2022. Il futuro prossimo - Linee di sviluppo 2022-2024.

COOPI, 2013. Environment and Disaster Risk Reduction Policy.

EM-DAT THE INTERNATIONAL DISASTER DATABASE – CENTRE FOR RESEARCH IN THE EPIDEMIOLOGY OF DISASTERS. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.emdat.be/>

EUROPEAN COMMISSION, 2010. Risk Assessment and Mapping Guidelines for Disaster Management. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : https://ec.europa.eu/echo/files/about/COMM_PDF_SEC_2010_1626_F_staff_working_document_en.pdf

FAO, 2018. Drought characteristics and management in North Africa and the Near East. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://openknowledge.fao.org/items/5dbe9ef8-5aed-4331-a48e-347ae5f6ae85>

FAO, 2018. Gestion de la sécheresse au Proche-Orient et en Afrique du Nord : un changement radical est nécessaire. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible sur : <https://www.fao.org/africa/news-stories/news-detail/Fundamental-shift-in-drought-management-needed-in-Near-East-and-North-Africa-region/fr>

FAO, COOPI, UNHABITAT, UN OCHA, 2014. Systèmes d'alerte précoce au niveau communautaire - Pratiques clés pour les praticiens RRC. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible sur : <https://openknowledge.fao.org/server/api/core/bitstreams/7187f76c-28ca-430c-8abe-c1b6a4b1563d/content>

IFRC, 2012. Community early warning systems : guiding principles. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.climatecentre.org/wp-content/uploads/Community-early-warning-systems-guiding-principles.pdf>

FICR ANTICIPATION HUB. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (en français) sur : <https://www.anticipation-hub.org/fr/>

INTERNAL DISPLACEMENT MONITORING CENTRE, 2024. 2024 Rapport mondial sur le déplacement interne (GRID). [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (en français) sur : <https://www.internal-displacement.org/global-report/grid2024-francais/>

INTER-AGENCY STANDING COMMITTEE AND THE EUROPEAN COMMISSION, 2024. INFORM REPORT 2024 : 10 years of INFORM, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 2024, [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://data.europa.eu/doi/10.2760/555548>

INTERNATIONAL DECADE FOR NATURAL DISASTER REDUCTION (IDNDR), 1997. IDNDR Early Warning Programme - Guiding Principles for Effective Early Warning. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.unisdr.org/2006/ppew/whats-ew/pdf/guiding-principles-for-effective-ew.pdf>

IPCC, 2023. 3 : Sections. In : Climate Change 2023 : Synthesis Report. Contribution of Working Groups I, II and III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Core Writing Team, H. Lee and J. Romero (eds.)]. IPCC, Geneva, Switzerland, pp. 35-115, doi : 10.59327/IPCC/AR6-9789291691647

PULWARTY, R. S., & SIVAKUMAR, M. V. K., 2014. Information systems in a changing climate : Early warnings and drought risk management. *Climate Risk Management*, 1, pp. 6-17. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S2212094714000218>

ROGERS, D. P., & TSIRKUNOV, V. V., 2013. Weather and climate resilience : effective preparedness through national meteorological and hydrological services (English). *Directions in development : environment and sustainable development* Washington, D.C. : World Bank Group. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/308581468322487484/weather-and-climate-resilience-effective-preparedness-through-national-meteorological-and-hydrological-services>

NU, 2016. Rapport du groupe de travail intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé des indicateurs et de la terminologie relatifs à la réduction des risques de catastrophe. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (en français) sur : <https://docs.un.org/fr/A/71/644>

UNDESA, 2018. The World's Cities in 2018 – Data Booklet. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : https://digitallibrary.un.org/record/3799524/files/the_worlds_cities_in_2018_data_booklet.pdf

UNISDR & MINISTÈRE FÉDÉRAL DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES D'ALLEMAGNE, 2006. Développement de systems d'alerte précoce, une liste de contrôle : 3ème conference internationale sur les systems d'alerte précoce Developing early warning systems, a checklist : third international conference on early warning (EWC III), 27-29 Mars 2006, Bonn, Allemagne. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (disponible en français) sur : <https://www.undrr.org/publication/developing-early-warning-systems-checklist-third-international-conference-early-warning>

UN/ISDR & UN/OCHA, 2008. Préparation à une réponse efficace en cas de catastrophe. Ensemble de directives et indicateurs pour la mise en œuvre de la priorité 5 du Cadre d'action de Hyogo. United Nations secretariat of the International Strategy for Disaster Reduction (UN/ISDR) and the United Nations Office for Coordination of Humanitarian Affairs (UN/OCHA), Geneva, Switzerland. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (en français) sur : https://www.preventionweb.net/files/2909_ochadisasterpreparednesseffectivere.pdf

UNISDR, 2010. Disaster reduction in Africa : ISDR Informs 2009 issue. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.undrr.org/publication/disaster-reduction-africa-isdr-informs-2009-issue>

UNISDR, 2013. Rapport de la 4ème Plate-forme régionale africaine pour la prévention des risques de catastrophe : Protéger les acquis de développement et rendre les nations africaines résilientes face aux catastrophes [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (en français) sur : https://www.preventionweb.net/files/34612_4meplateformergionaleafricainepourL.pdf

UNISRD, 2017. Words into Actions Guidelines - National Disaster Risk Assessment. Governance System, Methodologies and Use of Results. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.undrr.org/publication/words-action-guidelines-national-disaster-risk-assessment>

UN OCHA. RC/HC Handbook. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://rhc-handbook.unocha.org/>

UNDP, 2016. Climate Information & Early Warning Systems Communications Toolkit - UNDP Programme on Climate Information for Resilient Development in Africa (CIRDA). [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.undp.org/sites/g/files/zskgke326/files/publications/climate-info-and-ews-communications-toolkit.pdf>

UNDRR DISASTER RISK REDUCTION TERMINOLOGY. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.undrr.org/drr-glossary/terminology>

UNDRR, 2015. Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015 - 2030 [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (disponible en français) sur : <https://www.undrr.org/publication/sendai-framework-disaster-risk-reduction-2015-2030>

UNDRR, 2020. Words into Action Guidelines - Enhancing Disaster Preparedness for Effective Response. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.undrr.org/enhancing-disaster-preparedness-effective-response>

UNDRR, 2022. Scaling up Disaster Risk Reduction in Humanitarian Action 2.0 - Recommendations for the Humanitarian Programme Cycle. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais et espagnol) sur : <https://www.undrr.org/publication/scaling-disaster-risk-reduction-humanitarian-action>

UNDRR, 2023. Global Assessment Report (GAR) on Disaster Risk Reduction. Mapping Resilience for the Sustainable Development Goals. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://digitallibrary.un.org/record/4022485?v=pdf>

UNDRR, 2023. Words into Action Guidelines – A guide to Multi-Hazard Early Warning Systems. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://www.undrr.org/words-into-action/guide-multi-hazard-early-warning>

ORGANISATION MÉTÉOROLOGIQUE MONDIALE, 2006. Suivi de la sécheresse et alerte précoce : principes, progrès et enjeux futurs. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (en français) sur : https://library.wmo.int/records/item/49100-suivi-de-la-secheresse-et-alerte-precoce-principes-progres-et-enjeux-futurs?language_id=13&back=&offset=

WORLD METEOROLOGICAL ORGANIZATION, 2022. EARLY WARNINGS FOR ALL - The UN Global Early Warning Initiative for the Implementation of Climate Adaptation - Executive Action Plan 2023-2027. [En ligne, consulté le : 23/07/25]. Disponible (uniquement en anglais) sur : <https://library.wmo.int/records/item/58209-early-warnings-for-all>

LISTE DES ACRONYMES

AA	Action Anticipée
AGDP	Âge, Genre, Diversité, Protection
AIC	Pratiques Agricoles Intelligentes face au Climat
BBB	Build Back Better (Reconstruire en Mieux)
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CDMP	Plateforme communautaire de gestion des catastrophes (Community Disaster Management Platform)
CDN	Contribution Déterminée au niveau National
COP	Conference des Parties
CPC	Comité de Protection Civile
EGS	Émission de Gaz à effet de Serre
FGD	Discussion de Groupe (Focus Group Discussion)
GAR	Rapport d'Évaluation Mondial (Global Assessment Report)
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat
GRC	Gestion des Risques de Catastrophe
HFA	Cadre d'Action de Hyogo (Hyogo Framework for Action)
IEC	Information, Éducation, et Communication
IRD	Institute de Recherche pour le Développement
LAC	Amérique latine et Caraïbes (Latin America and Caribbean)
LEM	Comité local de gestion des urgences (Local Emergency Management Committee)
NMHS	Services météorologiques et hydrologiques nationaux (National Meteorological and Hydrological Services)
NU	Nations Unies
ODD	Objectifs du Développement Durable
ODM	Objectifs de Développement du Millénaire
OMM	Organisation météorologique mondiale
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PC/RRC	Préparation aux Catastrophes / Réduction des Risques de Catastrophe
PDI	Personne Déplacée Interne
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
SAC	Système d'Alerte Précoce
SAM	Sécurité Alimentaire et Moyens de Subsistance
SIG	Système d'Information Géographique
SEMA	Agence étatique de gestion des urgences (State Emergency Management Agency)
SIISE	Système intégré d'indicateurs sociaux de l'Équateur (Sistema Integrado de Indicadores Sociales de Ecuador)
SOP	Procédures opérationnelles normalisées (Standard Operating Procedures)
UNDRR	Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes (United Nations Disaster Risk Reduction)
UNISDR	Secrétariat des Nations Unies pour la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (UNISDR est aujourd'hui remplacé par UNDRR) (United Nations Secretariat of the International Strategy for Disaster Reduction)



Ensemble, pour un monde meilleur.

VIA F. DE LEMENE 50 - 20151 MILAN - ITALIE
Tél. +39 02 3085057 R.A. - FAX +39 02 33403570
COOPI@COOPI.ORG - WWW.COOPI.ORG
code fiscal 80118750159



Ensemble, pour un monde meilleur.